

Franz Fayot a présenté le bilan des activités de coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg de 2020 à 2023 (29.09.2023)

Communiqué par : ministère des Affaires étrangères et européennes / Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire

Le 29 septembre 2023, Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a tenu une conférence de presse pour dresser le bilan des activités de coopération au développement et de l'action humanitaire du Luxembourg de 2020 à 2023, période lors de laquelle il a été en charge du ressort.

2020 à 2023: des années caractérisées par de nombreuses crises

Un mois seulement après l'entrée en fonction de Franz Fayot en février 2020, le monde a été secoué par la pandémie de la COVID-19, qui a entraîné d'importantes détériorations en termes de pauvreté, d'accès à l'éducation et à la santé et qui a provoqué des crises alimentaires et de sécurité, notamment pour les plus démunis. «Il était clair que le Luxembourg devait agir immédiatement pour contribuer à ce que tous les progrès réalisés dans la lutte contre la pauvreté pendant les années précédant la pandémie ne soient pas perdus», a expliqué le ministre Fayot lors de la conférence de presse.

Grâce à un mandat spécifique confié à Lux-Development, la Coopération luxembourgeoise a su profiter de sa présence dans les pays partenaires pour réagir rapidement aux besoins des populations les plus démunis. Le Luxembourg a également pu compter sur des partenaires de longue date dans le secteur de la santé, comme l'Institut Pasteur au Sénégal et au Laos, ou encore l'Unicef au Burkina Faso, pour apporter une assistance immédiate.

Le Grand-Duché a également mis à disposition plus de 660.000 doses de vaccin contre la COVID-19 via le mécanisme COVAX, donations qui ont été complétées en 2021 par une donation bilatérale de 56.000 doses de vaccin au Cabo Verde.

Au total, la Coopération luxembourgeoise a contribué à hauteur de 70,5 millions d'euros aux efforts de lutte contre la COVID-19 depuis le début de la pandémie jusqu'en avril 2022.

Parlant de crises, le ministre a également évoqué les besoins importants en matière d'aide humanitaire et de reconstruction qui ont été causés par la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Depuis février 2022, le Luxembourg a octroyé plus de 11,4 millions d'euros d'aide humanitaire et 2,8 millions d'euros de soutien à la reconstruction de l'Ukraine. À cela s'ajoutent plus de 10 millions d'euros de soutien matériel, comme par exemple des générateurs, du matériel médical et des ambulances.

En outre, en conséquence de la guerre en Ukraine, l'insécurité alimentaire a atteint de nouveaux niveaux dans le monde entier, ce qui a amené la Coopération luxembourgeoise à augmenter considérablement ses efforts dans ce domaine. Ainsi, en

2022, le Grand-Duché a investi plus de 80 millions d'euros dans des projets liés à l'agriculture, de l'agroécologie et aux aliments de base, soit environ 16,5% de l'aide publique au développement (APD).

La coopération au développement bilatérale marquée par des partenariats renforcés, nouveaux et arrêtés

Dans la cadre de sa coopération bilatérale, le Luxembourg a continué à s'engager envers ses différents pays partenaires et pays à projet au cours des dernières années. En plus d'avoir consolidé et prolongé un nombre de partenariats existants, la Coopération luxembourgeoise a également diversifié et élargi ses régions et secteurs d'intervention à travers de nouveaux partenariats. Ainsi, le ministre Fayot a signé deux nouveaux accords généraux de coopération avec respectivement le Bénin et le Costa Rica. Avec le Rwanda, avec lequel le Luxembourg avait déjà collaboré en matière de coopération au développement jusqu'en 2013, les relations furent renouvelées par la signature d'un *Memorandum of Understanding* en 2021. Tandis qu'au Rwanda, le Luxembourg s'engage à soutenir les domaines de l'éducation, de la finance inclusive et innovante, et du développement durable, le soutien fourni au Bénin comprend entre autres le renforcement du secteur touristique et hôtelier. Le partenariat avec le Costa Rica est surtout axé sur la coopération régionale et complété par différents projets bilatéraux au Costa Rica même et au Salvador.

Entre 2020 et 2023, Franz Fayot a par ailleurs signé quatre nouveaux programmes indicatifs de coopération (PIC) avec respectivement le Cabo Verde (2020), le Laos (2021), le Niger (2021) et le Sénégal (2023). Pour le Cabo Verde, le Laos et le Sénégal, il s'agit déjà du 5^e PIC, ce qui témoigne des relations de longue date et de confiance que le Luxembourg entretient avec ces pays. Avec le Cabo Verde et le Sénégal, la Coopération luxembourgeoise met en œuvre une approche dite «pangouvernementale», ce qui signifie que l'expertise de plusieurs ministères luxembourgeois est intégrée dans la mise en œuvre des activités de coopération au développement. Pour le Cabo Verde, il s'agit du ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement (MECDD), tandis qu'au Sénégal, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire collabore avec le MECDD.

En outre, le Luxembourg a continué à s'engager ces dernières années au Kosovo, dans les Territoires palestiniens occupés et au Vietnam.

Le mandat du ministre Fayot a également été marqué par plusieurs anniversaires de partenariats, dont le 25^e anniversaire des relations diplomatiques avec le Laos et le 20^e anniversaire des relations de coopération au développement avec la Mongolie, qui ont tous deux été célébrés en 2022. Avec le Cabo Verde, les 30 ans de coopération au développement ont été fêtés en 2023. À cette occasion, une distinction dédiée à la Coopération luxembourgeoise a été remise au ministre Fayot lors de sa visite de travail dans la capitale capverdienne en mars de cette année.

Cependant, la coopération au développement bilatérale du Luxembourg a également été marquée par un nombre de crises et, en conséquence, de retraits. Au Burkina Faso

et au Mali, la coopération était fortement influencée par la situation politique, notamment par les multiples coups d'État qui ont eu lieu dans les deux pays. Tant au Burkina Faso qu'au Mali, le Luxembourg a adopté une stratégie de transition unilatérale qui n'a réduit ni le budget des activités des ONG, ni celui des programmes multilatéraux ou bilatéraux. Toutefois, un nombre d'activités sont désormais financées directement par Lux-Development et non plus par des fonds centraux auparavant gérés ensemble avec le gouvernement.

Quant au Niger, le coup d'État militaire du 26 juillet a considérablement impacté les relations de coopération au développement. La coopération bilatérale avec le gouvernement nigérien a été suspendue directement après le coup d'État, de même que l'Union européenne (UE) et d'autres États membres de l'UE l'ont fait. Le ministère continue cependant de soutenir les ONG luxembourgeoises et les acteurs humanitaires au Niger. «La situation au Niger est particulièrement difficile, car jusqu'à il y a quelques mois, il s'agissait de notre partenaire le plus stable dans la région», a déclaré le ministre Fayot. En 2021 encore, le Luxembourg et le Niger avaient signé leur 4^e PIC, doté d'une enveloppe indicative de 144,5 millions d'euros.

En raison de la dégradation de la situation socio-politique et sécuritaire, la Coopération luxembourgeoise a dû cesser ses activités de coopération au développement au Myanmar en 2021 et fermer son ambassade au Nicaragua en 2022.

Le soutien aux ONG en constante progression

Lors de la conférence de presse, le ministre a souligné l'importance qu'il accorde à la collaboration avec les ONG, qui ont été allouées environ 15% de l'APD pour le financement de plus de 150 projets et programmes au Luxembourg et à l'étranger. Ainsi, le soutien fourni aux ONG a constamment augmenté au cours des dernières années.

Alors que lors de la pandémie, le ministère a veillé à faire en sorte que le budget des ONG n'était pas réduit, il a apporté un soutien supplémentaire en 2022 en augmentant le plafond, qui est pris en compte dans le calcul des frais administratifs pour comptabiliser le soutien de l'État, de 14 à 15%. Cela permet aux ONG de disposer davantage de fonds pour renforcer leurs experts basés au Luxembourg pour le suivi et la mise en œuvre de leurs projets et programmes.

Dans la sensibilisation et éducation au développement, autre pilier du travail des ONG qui vise à sensibiliser le public luxembourgeois aux enjeux, causes et conséquences de la pauvreté dans le monde, le financement des activités a été porté de 2,7 millions d'euros à 4 millions d'euros en 2023. En complément à cet appui, Franz Fayot a annoncé pour 2024 une augmentation du cofinancement des projets annuels de 75% à 80%, une prolongation de la durée des Accords-cadres de 3 à 4 ans, ainsi qu'une augmentation du cofinancement des coûts de formation.

Le Luxembourg, un partenaire de confiance sur la scène internationale

En ce qui concerne la coopération au développement multilatérale, qui a représenté ces dernières années environ 30% de l'APD, le Luxembourg a pu se positionner comme un

partenaire de confiance au niveau international. De nombreux partenariats de longue date ont été renforcés et prolongés à travers la signature de nouveaux Accords-cadres de partenariat stratégique avec, entre autres, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et l'Unicef. Ces accords prévoient des contributions stables au cours de plusieurs années et permettent ainsi une plus grande prévisibilité et une meilleure planification. En 2022, la Coopération luxembourgeoise a également signé son premier accord-cadre de partenariat avec ONU Femmes pour la période 2023-2025 pour s'engager davantage en faveur des droits et de l'autonomie des femmes et des filles dans le monde entier.

Le Luxembourg s'est aussi distingué par son engagement en faveur de la santé mondiale, notamment en ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA. Ainsi, en 2022, le Luxembourg a contribué à hauteur de 14,7 millions d'euros au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ce qui correspond à une augmentation de 60% de sa contribution. Par ailleurs, le Luxembourg est actuellement le plus grand donateur par tête à l'Onusida.

L'Action humanitaire luxembourgeoise dévouée aux côtés des plus vulnérables en misant sur l'innovation

Dans son action humanitaire, le Luxembourg s'est engagé davantage dans la recherche de nouvelles solutions pour mieux répondre aux crises multidimensionnelles dans un contexte mondial de plus en plus volatile, se caractérisant par plus de conflits, d'instabilité et de violence ainsi que par le changement climatique. En 2022, l'Action humanitaire luxembourgeoise s'est donnée dans ce contexte une nouvelle stratégie humanitaire pour rendre son action plus ciblée, efficace, durable, inclusive et dans plein respect des principes humanitaires. Il s'agit de la première fois qu'une stratégie humanitaire luxembourgeoise fixe un pourcentage dédié au budget humanitaire, à savoir 15% de l'APD globale.

En 2020, le contrat pour prolonger les opérations de la plateforme de télécommunication emergency.lu jusqu'à 2026 a été signé avec les différents partenaires du secteur privé. Depuis 2012, la plateforme emergency.lu a été déployée plus de 30 fois dans le cadre de missions humanitaires – en 2023 notamment en Ukraine, au Tchad et en Turquie.

Avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le Luxembourg a également intensifié sa coopération dans le domaine de la transformation numérique et de la protection des données, en inaugurant en 2022 la toute première «Délégation du cyberspace» du CICR au Luxembourg. Celle-ci offre un espace qui permet au CICR de développer et de tester de nouvelles mesures pour améliorer la protection des personnes affectées par les conflits. Afin de renforcer davantage ces efforts, le ministre Fayot a signé avec Mirjana Spoljaric Egger, présidente du CICR, un «Bridge Agreement» à New York en septembre de cette année, qui a pour objectif d'accroître l'efficacité et l'impact durable des initiatives de la délégation et de soutenir son évolution vers un «Global Cyber Operational Hub».

Dans l'objectif de promouvoir les solutions innovantes au soutien de la communauté humanitaire internationale, le Luxembourg, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, a lancé en 2023 le «Humanitarian Innovation Accelerator», dans le cadre duquel 16 organisations ont pu présenter leurs projets au Luxembourg lors d'un pitch event. Huit organisations vont bénéficier d'un soutien financier.

Les interventions de la Coopération luxembourgeoise en évolution constante

Afin de répondre à l'évolution rapide de la situation mondiale, la Coopération luxembourgeoise a diversifié ces dernières années ses approches afin d'optimiser l'impact de ses interventions. Un accent particulier a été mis sur l'innovation et le dynamisme du secteur privé luxembourgeois, mais aussi sur la mise en place de nouveaux partenariats avec les acteurs du secteur de la recherche au Luxembourg. Une nouvelle collaboration avec le LISER, signée en 2022, permettra par exemple d'apporter un regard scientifique extérieur sur le travail de la Coopération luxembourgeoise afin d'analyser l'impact de ses activités et d'améliorer ses pratiques d'évaluation.

Dans le domaine de la finance inclusive, le Luxembourg s'est positionné graduellement comme un leader en s'appuyant sur l'expertise de la place financière. Par exemple, dans le secteur de la technologie financière, le programme «Catapult» a été mis sur pied avec la Luxembourg House of Financial Technology, par lequel des petites start-up FinTech sont soutenues de manière ciblée dans les pays en développement.

L'Aide publique au développement de 2020 à 2023

L'évolution de l'APD au cours des dernières années, illustre l'engagement de la Coopération luxembourgeoise. Alors que les perspectives pour l'année 2020 n'étaient pas prometteuses en raison de la pandémie, le Luxembourg a pu consacrer 1,03% de son Revenu national brut (RNB) à la coopération au développement cette année. Le 1% du RNB a également pu être maintenu pour les années 2021 et 2022. En chiffres absous, l'APD est passée d'environ 397 millions d'euros en 2020 à environ 456 millions d'euros en 2021 pour arriver à environ 504 millions d'euros en 2022. Pour l'année 2023, le ministre Fayot s'est montré optimiste: «Les prévisions pour 2023 sont bonnes et tout indique que nous pourrons encore consacrer 1% de notre RNB à la coopération au développement.»

Franz Fayot s'est dit fier du maintien du 1% pendant toute la durée de son mandat et a souligné qu'il s'agissait d'un atout du Luxembourg au niveau international: «Ce 1% nous confère une très grande crédibilité au niveau international, notamment parce que nous l'atteignons selon le principe de l'additionnalité, c'est-à-dire sans compter les dépenses liées à la gestion des réfugiés et au changement climatique.»

En conclusion, le ministre s'est montré satisfait de l'engagement de ces dernières années: «Malgré les crises successives qu'on a vécues, la Coopération luxembourgeoise a laissé un impact positif là où elle était présente. Et il sera essentiel de maintenir cet engagement important au cours de la prochaine législature.»